

## Formation à la conduite et à la sécurité routière par l'analyse de pratiques

Du jardin d'enfants aux associations du troisième âge, le continuum éducatif comprend aujourd'hui un grand nombre de formations à la conduite et à la sécurité routière. Ces formations possèdent le plus souvent un contenu détaillé et des références théoriques précises relevant de la cinétique, de la physiologie, du droit, de la technique automobile ou encore de la psychologie cognitive et comportementale.

Le continuum éducatif, pourtant, fait l'impasse sur certaines disciplines et cette impasse est à l'origine de l'introduction d'une formation par l'analyse de pratiques. Philosophie, psychanalyse et sociologie sont absentes en idées et en faits.

La constitution de groupes d'analyse de pratiques fût initiée et théorisée par le psychanalyste Michael Balint (*Le médecin, son malade et la maladie*, 1955). Ce médecin de formation initiale a amené l'idée qu'il se passe quelque chose de particulier dans la relation médecin-patient et que la compréhension de ce qui se joue dans cette relation est un enjeu important de la formation continue des médecins. Aujourd'hui ce qu'on appelle *groupe-Balint* s'ouvre à d'autres activités que l'exercice de la médecine. Ainsi, l'analyse de pratiques se pratique dans plusieurs champs sociaux et en particulier le champ de l'éducation (Claudine Blanchard-Laville).

Il semble pertinent alors de proposer un lieu d'étude de la relation éducateur-conducteur dans le champ de la sécurité routière, à travers l'analyse de la pratique de conduite de l'éducateur ou du professionnel. J'entends par éducateur et professionnel de la conduite et de la sécurité routière les métiers d'enseignant de la conduite, d'inspecteur du permis, d'animateur de stage permis à points, de taxi, d'ambulancier, de chauffeur poids lourds, ...

Le groupe d'analyse de pratiques, constitué de six à dix participants et de deux intervenants, se réunit pendant deux heures trente, une fois par mois. Un des participants apporte une situation routière et/ou professionnelle vécue qu'il expose. La situation est ensuite analysée par le groupe à partir de la libre association d'idées des participants. Le rôle des intervenants, outre d'offrir la possibilité à chacun d'élaborer à partir du matériel présenté, est de veiller au maintien d'une écoute bienveillante, sans jugement, et d'une coopération entre les participants.

Dans les formations à la sécurité routière, jamais un animateur permis à points ne participerait à la même formation qu'un ambulancier. Les formations sont définies en fonctions des stagiaires. Dans l'analyse de pratiques, ces différents professionnels font partie du même groupe, et cette hétérogénéité peut surprendre au premier abord. En effet, que peuvent bien avoir à apprendre en commun un chauffeur poids lourds et un inspecteur du permis de conduire ? Leur relation à leur machine et leur manière de transmettre cette relation. La pratique commune de ces éducateurs et professionnels, c'est la pratique de la conduite automobile. Cette pratique sera l'objet principal d'analyse. Quel est le rapport à la loi des participants ? Leur rapport au risque ? Comment l'imaginaire lié à l'automobile dirige leur conduite et comment transmettent-ils cette conduite ? Voilà les questions communes et fondamentales de tous les éducateurs, et professionnels de la conduite et de la sécurité routière.